

**Monte Alen-Monts de Cristal Landscape
Means of Verification Number 7
Séries de Conservation
For Annual Report 2007**

A Consortium

*To Improve Natural Resource Governance and Management
In the Monte Alen -Monts de Cristal CBFP Landscape (1)*



UNIVERSIDAD NACIONAL DE GUINEA ECUATORIAL

**Submitted 1 December, 2007
by Wildlife Conservation Society
Lee White**



TERMES DE REFERENCE POUR LA WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY

COMPOSANTE 2: COMPLETER LA COUVERTURE D'AIRES PROTEGEES DU GABON

Contexte:

En août 2002 le gouvernement de Gabon a créé un réseau de 13 parcs nationaux couvrant 28.371 km², représentant plus de 10 % de la superficie du pays, y compris 1.293 km² d'écosystèmes marins. Le réseau a été conçu pour capter un maximum de la biodiversité du Gabon et de minimiser les conflits éventuels avec les populations rurales et les activités économiques. Le design du réseau a été en large partie issue d'une évaluation nationale conduite au cours des trois années précédentes par la DFC avec l'appui technique et financier de WCS et WWF. La création du réseau de parcs nationaux constitue un élément important de la stratégie du gouvernement de Gabon pour l'utilisation des zones forestières. Cette stratégie consiste à la création d'un domaine forestier permanent couvrant 14 millions d'hectares, y compris 10 millions d'hectares d'exploitation forestière durable et 4 millions d'hectares d'aires protégées, et 8 millions d'hectares de zones rurales.

Pour compléter le réseau d'aires protégées, le Gabon envisage de créer un réseau de petites zones (environ 1000 à 5000 ha) de protection de la biodiversité, des sanctuaires culturels et des réserves de chasse. Afin d'identifier ces nouvelles aires protégées une évaluation nationale de toutes les zones en dehors des parcs nationaux sera entreprise.

WCS est un partenaire du Gabon de longue date. Depuis la fin des années 80 elle a été impliquée dans la recherche appliquée à la conservation dans le parc national de la Lopé. Plus récemment elle a été impliquée d'avantage dans les activités de gestion des aires protégées dans plusieurs sites qui sont devenus parcs nationaux. WCS a également joué un rôle important de communication pour faire connaître l'importance sur le plan mondial de la biodiversité du Gabon et elle a mobilisé d'importants financements pour la conservation de la biodiversité de la part des bailleurs de fonds (bilatéraux, multilatéraux, fondations privées).

Compte tenu de son expertise dans le domaine de l'évaluation de la biodiversité, WCS fournira un appui technique au Ministère de l'Economie Forestière (MEFEPEPN) à travers un contrat de services pour la mise en oeuvre des activités de la composante 2 du projet GEF Gabon.

Rôle et responsabilité de WCS pour la mise en œuvre de la Composante 2.

WCS fournira un appui technique au MEFEPEPN pour la conception, la planification et la mise en oeuvre des activités de la composante 2 du projet GEF-Gabon, dont l'objectif est de compléter la couverture des aires protégées du Gabon. WCS travaillera sous la direction de la DFC.

ACTIVITES A REALISER

Les activités à réaliser par la WCS seront :

- Se concerter avec d'autres spécialistes en matière de recensement de la biodiversité (p.ex. Smithsonian Institution, Missouri Botanical Garden, Herbarium de Libreville) et organiser un atelier pour identifier les groupes taxonomiques prioritaires à cibler, les méthodologies de recensement, ainsi que des zones prioritaires à évaluer durant une phase préliminaire de tests de méthodologies. Les méthodes seront spécifiques aux habitats.
- Concevoir et superviser une phase de tests de méthodes standardisées dans les différents écosystèmes représentés au Gabon.
- Sélectionner, équiper, former et déployer des équipes de terrain composées du personnel du ministère, d'autres institutions gabonaises ou du personnel recruté par WCS.
- En concertation étroite avec la DFC, la DIARF, l'ANPN et d'autres institutions concernées, élaborer un plan de travail de cinq ans, ainsi qu'un système de suivi / évaluation permettant d'évaluer la performance et le progrès vers la réalisation des objectifs de la composante.
- Travailler avec le MEFPEPN pour mettre en oeuvre le processus de classement pour les nouvelles aires protégées identifiées par les équipes d'évaluations. Ce processus comprendra l'organisation et la facilitation de réunions de consultation avec les parties prenantes.
- Mettre en place une base de données nationale en collaboration avec l'INC qui permettra aux décideurs, et d'autres acteurs concernés, d'accéder aux informations actualisées sur l'état d'avancement des travaux d'évaluations en particulier, et le statut des aires protégées en général. Ces informations seront également fournies au MEFPEPN sous un format permettant d'être intégrées au site Web du ministère. A la demande du MEFPEPN, WCS apportera son appui pour la gestion et l'actualisation du site Web du ministère.
- Travailler avec le MEFPEPN pour établir un plan cadre de gestion pour les sanctuaires de biodiversité et le réseau de réserves de chasse.

ORGANISATION ET MISE EN OEUVRE

- WCS sera rattachée au MEFPEPN à qui elle rendra compte pour la mise en oeuvre des activités décrites ci-dessus.
- WCS fournira l'équipement informatique nécessaire pour la mise en place de la base de données nationale (ordinateurs, base de données, SIG) et assurera les moyens pour son fonctionnement (opérateur, fournitures). WCS fournira un conseil en ce qui concerne les équipements spécifiques pour les missions de terrain que le MEFPEPN acquerra (tenus, équipements de camping, GPS, ordinateurs portables, et d'autres équipements spécialisés pour l'enregistrement de données).
- WCS sera responsable pour le déploiement des équipes de terrains (gestion des équipes, indemnités, logistique, réunions de concertation). Les équipes de terrain seront composées de 10 techniciens de terrain connaissant les techniques de collecte de données biologiques et socio-économiques (méthodologies transects, « recce-survey », enquêtes socio-économiques). Le niveau de formation requis est Bac + 1 (agent technique).
- WCS devra collaborer avec des institutions scientifiques spécialisées, des ONGs et/ou associations locales pour autant qu'elles existent. Cette collaboration se fera à travers des protocoles d'accord. Selon les besoins WCS pourra également collaborer avec des consultants pour la mise en oeuvre des activités spécifiques.

- WCS mobilisera un assistant technique senior chargé de mettre en oeuvre des activités décrites ci-dessus. L'assistant technique senior disposera des moyens nécessaires pour accomplir ses tâches (véhicule, logement, budget de fonctionnement). Il sera épaulé par un expert national recruté par WCS. Les profils de l'assistant technique et de l'expert national seront les suivants :
 - AT senior (60 hommes-mois) : Niveau Bac+5 dans un domaine pertinent (environnement, planification et gestion de ressources naturelles et/ou des aires protégées). Un minimum de 7 années d'expérience professionnelle est requis.
 - Expert national (60 hommes-mois) : Niveau Bac+3 ou équivalent, spécialisé dans le domaine de ressources naturelles et la gestion de bases de données et de SIG.

TRANSFERT DE COMPETANCES

WCS assurera une formation continue du personnel national participant aux activités de la composante.

Pour les agents techniques sur le terrain cette formation comprendra :

- Méthodologie de recensement (Distance et « recce survey », et autres)
- Méthodologie d'enquêtes socio-économiques.
- Méthodologie de gestion de réunions de concertation et de gestion de conflits
- Utilisation de l'informatique (Excel, Word). Saisie de données et rédaction de rapports de mission.
- Utilisation de GPS
- Collecte d'échantillons (flore, faune).

Pour l'expert national des formations complémentaire éventuelles comprendront :

- SIG ArcView
- Interprétation de données de télédétection
- Techniques avancés de conception, création et gestion de bases de données.

RAPPORTS

WCS fournira les documents (papier et électronique) suivants :

- Au début de l'intervention :
 - Un plan détaillé de mise en œuvre de la composante, y compris un plan d'acquisition d'équipements.
 - Un système détaillé de suivi / évaluation permettant de suivre le progrès vers la réalisation des objectifs de la composante (voir Annex 3 « Results Framework and Monitoring » du document du projet GEF).
- Un plan de travail annuel.
- Un rapport d'activités trimestriel résumant les activités réalisées.
- Un rapport annuel qui présente l'état d'avancement des activités de la composante par rapport au plan de travail annuel et les objectifs de la composante. Les résultats seront analysés par rapport aux indicateurs de résultats du système de suivi / évaluation établi au début de l'intervention.
- Un rapport final à la fin du contrat présentant les résultats globaux, analysant les points forts et les points faibles de l'intervention, et présentant les leçons apprises.

L'ensemble de ces documents doit également être fourni sous un format pouvant être intégré au site Web du ministère.

Durée

3 années, renouvelable pour 2 années moyennant un progrès satisfaisant selon les indicateurs.

Indicateurs :

Le principal indicateur de performance sera basé sur la superficie de zones (ha) identifiée, et les rapports d'évaluation, les propositions de statut et limites, et les procès verbaux de réunion de concertation avec les parties prenantes.

- 100.000 ha identifiés après année 1
- 300.000 ha identifiés après année 2
- 600.000 ha identifiés après année 3.

Budget :

Item	Total \$
Achat 1 véhicule 4x4	41.509
Fonctionnement véhicule 4x4 - 60 mois.	45.283
Achat 1 base de données complète	22.642
Fonctionnement base de données (opérateur, fournitures) – 60 h/m	67.925
Fonctionnement des équipes de terrain (salaires, logistique) - 600 h/m	316.981
Consultants court terme – 15 h/m	22.642
Réunions (y compris consultations locales)	139.623
Gestion de la composante par l'ONG (Assistance Technique, encadrement technique, gestion administrative et financière).	243.396
Total	900.000